DE SANGOSSE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NATURALIS

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux Règlements n°1272/2008/CE et n°1907/2006/CE (REACH)

1- IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 – Identificateur du produit :
NATURALIS

1.2 – Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :
Produit de protection des plantes - Insecticide

1.3- Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
DE SANGOSSE S.A.S
Bonnel – CS10005 - 47480 PONT DU CASSE (France)
☎ : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65
Service en charge des renseignements : Service Réglementaire/Homologation
☎ : 05 53 69 81 89 - Fax : 05 53 47 95 01
Mail : fds@desangosse.com

1.4- Numéro d'appel d'urgence
Appeler le 112 ou le 15 ou le Centre Anti Poison le plus proche, ou le n° Orfila : 01 45 42 59 59

---

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 – Classification de la substance ou du mélange

- *Conformément au Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :*

Catégories et classes de danger : Non classé
Mentions de danger : Non classé

2.2 – Eléments d'étiquetage

- *Conformément au Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :*
-

Pictogrammes : Non classé

Mentions de danger : Aucune mention de danger

Conseils de prudence :
P102 : Tenir hors de portée des enfants.
P260 : Ne pas respirer les poussières.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P501 : Eliminer le contenu/le récipient conformément aux réglementations locales/nationales

Autres éléments d'étiquetage :
EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes]
SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

2.3 – Autres dangers
Contient du B*eauveria bassiana*. Peut produire des réactions de sensibilisation.
Ne pas utiliser sur les personnes fortement immunodéprimées ou sans traitement immunodépresseur.
Ce produit peut porter atteinte à la faune auxiliaire. Eviter toute exposition inutile pour les usages sous abri.

---

3 – COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce mélange contient :

- *Classification et étiquetage selon le Règlement N° 1272/2008/CE (C.L.P.) et ses adaptations :*

Nom chimique	Classification Règlement 1272/2008/CE	Concentration
Beauveria bassiana N° CAS 63428-82-0	NC	0.019 %

**Libellé complet des mentions de danger : voir section 16.*

---

4 – PREMIERS SECOURS

4.1- Description des premiers secours

CONTACT AVEC LES YEUX :
- Garder l'œil ouvert et rincer doucement et délicatement avec de l'eau pendant au moins 5 minutes.
- Oter les lentilles de contact si vous en portez après les 5 premières minutes de rinçage, puis continuer à rincer l'œil pendant 15 à 20 minutes.
- Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage/l'étiquette/la fiche de données de sécurité.

INHALATION :
- Conduire la personne à l'air frais.
- Si la personne ne respire pas, contacter immédiatement les services d'urgence et pratiquer une respiration artificielle.

CONTACT AVEC LA PEAU :
- Ôter les vêtements contaminés. Laver avant réutilisation.
- Rincer immédiatement la peau avec du savon et de l'eau.
- Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage/l'étiquette/la fiche de données de sécurité.

INGESTION :
- Ne pas consommer de liquide.
- Ne rien administrer à une personne inconsciente.
- Ne pas faire vomir sauf avis contraire du médecin
- Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage/l'étiquette/la fiche de données de sécurités.

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune donnée disponible.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitement particuliers nécessaires
Aucune donnée disponible.

---

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1- Moyens d'extinction
Les moyens d'extinction à utiliser sont les suivants : Eau, CO_2, poudre.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance
Aucun.

5.3- Conseils aux pompiers
Port d'un appareil respiratoire autonome et de vêtements de protection appropriés.

---

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Les intervenants doivent prendre les précautions nécessaires lors de la manipulation et du stockage. Consulter également la section 8.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement
En cas d'important déversement dans l'eau, éviter que le produit ne soit entraîné vers les canalisations et les eaux courantes. Si l'eau contaminée atteint malgré tout les systèmes de canalisation ou eaux courantes, informer immédiatement les autorités compétentes. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

6.3- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Le produit peut être recueilli par des moyens mécaniques. Absorber le produit avec de l'argile ou tout autre matériel absorbant. Placer le produit recueilli dans des récipients pour récupération et élimination. Après ramassage, nettoyer la zone contaminée avec de l'eau. Eviter la dispersion d'eau de nettoyage vers les égouts ou les cours d'eau.

6.4- Références à d'autres sections
-

---

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Lisez attentivement l'étiquette avant toute manipulation/utilisation.
Equipement de protection : consulter la section 8
Se laver les mains après avoir manipulé le produit. Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ou mâcher du chewing-gum pendant la manipulation du produit.

7.2- Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités
Stocker en sécurité dans un local fermé à clé. Conserver dans l'emballage original.
Garder le produit éloigné de la nourriture et hors de la portée des enfants.
Conserver le produit à l'abri de la lumière et dans un endroit frais et sec.
Pour maintenir une viabilité maximale des spores, stocker au réfrigérateur.
Lors du transport éviter l'exposition à la lumière. Ne pas exposer le produit à des températures élevées (>22°C). Refermer soigneusement l'emballage après utilisation.

7.3 – Utilisations finales particulières
Ce produit est un insecticide. Produit réservé à un usage professionnel.

---

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 – Paramètres de contrôle
-

8.2- Contrôles de l'exposition

- **PROTECTION RESPIRATOIRE** :

Utiliser ce produit dans un endroit aéré et bien ventilé. Il est conseillé de porter un masque.

- **PROTECTION DES MAINS** :

Il est recommandé aux intervenants de porter des gants. Prendre les précautions nécessaires lors du retrait et de l'élimination des gants. Laver les mains immédiatement après toute manipulation.
Eviter tout contact avec des plaies ouvertes.

- **PROTECTION DES YEUX** :

Il est recommandé de porter des lunettes de protection. Eviter tout contact avec les yeux.

- **PROTECTION DE LA PEAU** :

Il est recommandé de porter un vêtement de protection. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Mesures générales de protection et d'hygiène
Pour la manipulation des produits phytopharmaceutiques conditionnés dans des emballages tels que ceux destinés à l'utilisateur final, il faut tenir compte des recommandations pour les équipements de protection personnels telle que figurant dans le mode d'emploi. Ranger séparément les vêtements de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

---

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1- Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

ASPECT : Liquide
COULEUR : Brun jaunâtre
ODEUR : Caractéristique
POINT DE FUSION : Aucune donnée disponible
POINT D'ECLAIR : > 180°C
INFLAMMABILITE : Aucune donnée disponible
TEMPERATURE D'AUTO-INFLAMMABILITE : 405 ± 5°C
PROPRIETES OXYDANTES : Aucune donnée disponible
EXPLOSIVITE : Pas de propriétés explosives.
pH : 6.25 (pH 1%)
DENSITE : 0.96-0.97 g/ml (CIPAC MT 3.3.2)
SOLUBILITE DANS L'EAU : soluble
COEFFICIENT DE PARTAGE OCTANOL/EAU : Aucune donnée disponible
VISCOSITE : 200-500 cPs (OECD 114 : rotational viscometer at 50 rpm and 20°C)
EXPLOSIVITE : non explosif

9.2- Autres informations
-

---

10 – STABILITE ET REACTIVITE

10.1- Réactivité
Aucune donnée disponible.

10.2- Stabilité chimique
Le produit est stable un an dans les conditions de stockage préconisées. Eviter d'associer le produit avec des fongicides.

10.3- Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réaction dangereuse connue.

10.4- Conditions à éviter
Eviter le gel. Ne pas stocker à plus 22°C.

10.5- Matières incompatibles
Aucune donnée disponible.

10.6- Produits de décomposition dangereux
La combustion ou la décomposition thermique peuvent générer des vapeurs toxiques: oxydes d'azote, monoxyde de carbone, hydrocarbures.

---

11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1- Informations sur les effets toxicologiques

TOXICITE AIGUE

Etudes menées sur le mélange :

DL_{50} voie orale (Rat) : Non toxique
DL_{50} voie cutanée (Lapin) : > 2000 mg/kg – Non toxique
CL_{50} Inhalation : Non applicable
Irritation oculaire : Non irritant.
Irritation cutanée : Non irritant.
Sensibilisation : Non sensibilisant. Contient du Beauveria bassiana. Peut produire des réactions de sensibilisation.

Etudes menées sur la substance :

DL_{50} voie orale: > 1.9×10^8 CFU
DL_{50} Inhalation : > 2.5×10^9 CFU

TOXICITE PAR DOSE REPETEE : Aucune donnée disponible.

DONNEES CANCERIGENES : Aucune donnée disponible.

DONNEES MUTAGENES : Non mutagène (substance)

TOXICITE SUR LA REPRODUCTION : Aucune donnée disponible.

---

12 – INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1- Toxicité

Toxicité sur les arthropodes

Etudes réalisées sur le mélange

Aphidius rhopalosiphi :
LR_{50}: 68.9 g MPCA/ha (0.997 L Naturalis/ha)
Correspondant à 2.3 x 1010 CFU/ha
NOEC: 24 g MPCA/ha (0.347 L Naturalis/ha)
Typhlodromus pyri :
LR50: 402.1 g a.s./ha, equivalent à 5.819 L Naturalis/ha (Mortalité)
Correspondant à 1.34×10^{11} CFU/ha
ER50: 81 g a.s./ha; equivalent à 1.1 L Naturalis-L/ha (Fecondité)
Correspondant à 2.53×10^{10} CFU/ha
NOEC: 50 g MPCA/ha (0.723 L Naturalis/ha)
Test en Laboratoire étendus :
Aphidius rhopalosiphi :
LR50: > 13.66 L/ha (> 1000 g MPCA/ha) (Mortalité)
ER50: > 13.66 L/ha (> 1000 g MPCA/ha) (Reproduction)
Correspondant à > 3.14×10^{11} CFU/ha

Toxicité sur les vers de terre

Etudes réalisées sur le mélange

Eisenia foetida :
LC_{50} (Mortalité): > 1000 mg Naturalis/kg sol artificiel
> 2.3×10^7 CFU/kg sol artificiel

Toxicité sur microorganismes du sol

Etudes réalisées sur le mélange

1,29 et 12,87 mg de Naturalis / kg de poids sec de sol, correspondant à 1 et 10 L de Naturalis / ha ou 0,092 et 0,92 mg / kg ou $2,98 \times 10^4$ et $29,8 \times 10^4$ UFC / kg, sol sableux limoneux (pH 6,70).
Respiration à court terme
Déviation du contrôle après 28 jours <25% dans les deux concentrations.
Rotation de l'azote
Écart par rapport au témoin à la concentration la plus faible après 28 jours: <25% Écart par rapport au contrôle à la concentration la plus élevée après 28 jours:> 25%.
Écart par rapport au contrôle à la concentration la plus élevée après 56 jours: <25%.

Toxicité aquatique
<u>*Etudes réalisées sur la substance active Beauveria bassiana*</u>
Pimephales promelas 30 jours – NOEC : < 1 x 10^9 CFU/L
<u>*Etudes réalisées sur le mélange*</u>
Pseudokirchneriella subcapitata 3 jours – ErC_{50} : > 100 mg/L ; EbC_{50} : > 100 mg/L ; NOEbC : < 100 mg/L
NOErC : > 100 mg/L
100 mg correspondent à 2.3 x 10^6 CFU/L

Toxicité sur les oiseaux :
<u>*Etudes réalisées sur la substance active Beauveria bassiana*</u>
Colinus virginianus – LR_{50} > 2267 mg/kg bw/jour correspondant à 6.85 x 1010 CFU/kg

Toxicité sur les mammifères :
<u>*Etudes réalisées sur le mélange*</u>
Colinus virginianus – LD_{50} > 1.9 x 10^8 CFU/animal

Toxicité sur les abeilles :
<u>*Etudes réalisées sur la substance active Beauveria bassiana*</u>
Abeilles (*Apis mellifera*, contact unique, exposition alimentaire continue de 30 jours) – Taux de survie moyens : 92% dans le contrôle non traité, 78% dans le contrôle atténué, 78% parmis les abeilles traitées.
Bourdon (contact cutané, par voie orale via l'eau sucrée, par voie orale via le pollen) : LC50 > 3.45 x 10^7 CFU/L

12.2- Persistance et dégradabilité
Ce produit a une faible persistance et ses composants sont facilement biodégradables.

12.3- Potentiel de bioaccumulation
La substance active ne se multiplie pas et s'accumule chez l'animal et chez l'homme.

12.4- Mobilité dans le sol
Les conidies de la souche ATCC 74040 de Beauveria bassiana ne sont pas très mobiles dans le sol et restent généralement à la surface du sol. Le mouvement des conidies verticalement, à travers le profil du sol, est positivement corrélé avec les taux élevés d'infiltration dans le sol. Par conséquent, le risque de contamination des eaux souterraines est considéré comme négligeable.

12.5- Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune donnée disponible.

12.6- Autres effets néfastes
Aucune donnée disponible.

---

13 – CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1- Méthodes de traitement des déchets
Réemploi de l'emballage interdit. Rincer soigneusement l'emballage (3 fois) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur, ou dans la cuve de rinçage pour l'injection directe.
Eliminer le produit et les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière Adivalor ou un autre service de collecte spécifique.

---

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1- Numéro ONU
Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.2- Nom d'expédition des Nations Unies
Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.3- Classe(s) de danger pour le transport
Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.4- Groupe d'emballage
Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.

14.5- Dangers pour l'environnement
Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau.

14.6- Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur
Ce produit n'est pas soumis à la législation sur le transport de matières dangereuses.
Consulter également les sections 7 et 8.

14.7- Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC
Non concerné

---

15 – INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1- Règlementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales :
Nomenclature des Installations Classées (France) :
N° I.C.P.E. : Non classé

15.2- Evaluation de la sécurité chimique
Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce produit.

---

16 – AUTRES INFORMATIONS

Libellé des mentions de danger figurant à la section 3 : -

Abréviations :
CLP : Classification, Labelling and Packaging – Classification, Etiquetage et Emballage
DL_{50}: Dose létale 50%
CL_{50}: Concentration létale 50%
LLNA: Local Lymph Node Assay
NOEL: No observable level effect
NOEC: No observed effect concentration
CE_{50}: Concentration efficace 50%
PBT: Persistant, bioaccumulable, toxique
VPvB: Very Persistant, very Bioaccumulative (très persistant, très bioaccumulable)
ADR: Agreement concerning the international carriage of Dangerous goods by Road – Accord européen pour le transport de matières dangereuses par route
IATA: International Air Transport Association – Association pour le transport international par voie aérienne de matières dangereuses
IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code – Code pour le transport de matières angereuses par Voie Maritime

Détails des modifications depuis la dernière édition :
Section 11 : Mise à jour des données toxicologiques sur la substance
Section 12 : Mise à jour des données écologiques sur la substance et le mélange.
Changements mineurs.

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour.

Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité.

Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit.